



**Charte du bon  
voisinage**  
Elle est signée  
dans la Somme

PAGE **4**



**Innovation**  
pour des  
sols  
innovants

PAGE **6**



**Aménagement**  
Canal Seine-Nord  
Europe : l'état  
confirme son  
engagement  
financier

PAGE **11**

**N°61 DÉCEMBRE 2019**



# CHANGER

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME

*Bonne année*



*avec la Chambre d'agriculture de la Somme*

# @SOMMAIRE



## 3 Evénement

- Agricultures et territoires : le partenariat avant tout !
- La charte de bon voisinage dans la Somme est signée



## 5 Session

- Lubrizol : aux côtés des agriculteurs impactés



## 6 Innovation

- L'agriculture de conservation fait son chemin en terres picardes



## 9 Diversification

- Les rendez-vous pro : les premiers pas vers vos projets
- Il y a un début à tout !



## 11 Aménagement

- Canal Seine-Nord Europe : l'état confirme son engagement financier



## 12 Transmission

- Transmission : il faut y penser maintenant !



## 11 Formation

- Se former avec la Chambre d'agriculture : it's great, isn't it ?
- Gagner du temps en formation avec la FMD
- Les formations labellisées Ecophyto ou comment renouveler son certiphyto facilement



## 15 Actualités



Depuis notre plus jeune âge, nous baignons dans la culture du résultat et de la réussite. Nos échecs nous éclatent à la figure, nous rabaisent et nous démotivent. Les agriculteurs n'y échappent pas.

Pourtant l'échec est indispensable à la réussite. Albert Einstein lui-même déclarait : «*je n'ai pas échoué, j'ai trouvé 10 000 moyens qui ne fonctionnent pas*». Réussir, c'est avant tout un état d'esprit, cette fameuse résilience dont on parle de plus en plus, et la capacité à se créer un environnement aidant et inspirant. Réussir, c'est encore «*sortir du cadre*» et chercher tous les moyens pour atteindre ses buts.

Votre Chambre d'agriculture est là pour vous accompagner dans votre réussite. Nos ingénieurs-conseils sont à vos côtés quotidiennement pour créer votre environnement favorable, vous guider, vous donner toutes les cartes dont vous avez besoin, vous aider à vous relever quand cela va mal, vous pousser pour aller plus loin.

Votre Chambre d'agriculture est là pour vous faire voir les choses autrement, aller chercher les dernières innovations, les tester et construire l'agriculture de demain, forte, fière de ce qu'elle est et fière de ses femmes et de ses hommes.

Votre Chambre d'agriculture est là encore pour faire avancer les choses. Elle est la voix pour défendre vos intérêts et la voie pour vous ouvrir la route avec ses partenaires.

En 2020, élus et collaborateurs de la Chambre d'agriculture poursuivront ce travail, vous pouvez en être certains.

Je vous souhaite, en leur nom, une excellente année.  
Je vous invite aussi à décider que ce sera une bonne année !

**Françoise CRÉTÉ**  
**Présidente de la Chambre d'agriculture de la Somme**



Echanger, le magazine de la Chambre d'agriculture de la Somme  
19 bis rue Alexandre Dumas 80096 Amiens cedex 03  
Tél. 03 22 33 69 00 - Fax. 03 22 33 69 29  
www.somme.chambre-agriculture.fr  
Directeur de la publication : Françoise CRÉTÉ  
Rédacteur en chef - Secrétaire de rédaction :  
Hélène CREVEL - tél. 03 22 33 69 22  
Maquette : TMCC  
Mise en page : Renée TEURKI - tél. 03 22 33 69 02  
Impression : Imprimerie ANSEL - rue Victor Magnier - 80000 AMIENS  
Tél. 03 22 95 32 96  
Crédits photos : Chambre d'agriculture de la Somme  
ISSN : 2103-4036 - Dépôt légal : à parution



La Chambre d'agriculture de la Somme est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro PI00740.

## Agricultures et territoires : le partenariat avant tout !

La Chambre d'agriculture a organisé le colloque «Agricultures et territoires : des synergies gagnantes» le 26 novembre à Amiens. Elus de la Chambre d'agriculture et des collectivités étaient réunis autour de témoignages sur des projets collaboratifs exemplaires.



«Depuis de nombreuses années, nous travaillons de concert à un développement équilibré de l'agriculture sous toutes ses formes et de nos territoires. Car agricultures et territoires sont indissociables.» C'est par ces mots que Françoise Créte, présidente de la Chambre d'agriculture a ouvert le colloque «agricultures et territoires» fin novembre.

La soixantaine de participants a découvert, autour de témoignages, des expériences illustrant le nécessaire partenariat entre agriculteurs et collectivités pour un développement concerté des territoires.

Françoise Créte a également rappelé que la Chambre d'agriculture a toutes les compétences pour accompagner les collectivités dans leurs projets dans de nombreux domaines : projets alimentaires territoriaux, lutte contre l'érosion, énergie et climat, développement de projet,...

Laurent Somon a quant à lui souligné «la qualité des échanges entre le Conseil départemental de la Somme et la Chambre d'agriculture ainsi que les discussions fructueuses et constructives».

Contact : **Romain Six** - 03 22 33 69 13



**Muriel Nguyen, préfète de la Somme : «je salue les initiatives prises dans la Somme. Le combat à mener ensemble est celui de l'agri-bashing».**

### Ils témoignent

#### Protection de l'habitat et de l'environnement, lutte contre le ruissellement et l'érosion

Marcel Herbet, maire de Grandcourt : «la Chambre d'agriculture est la mieux placée pour parler d'érosion avec les agriculteurs».

Philippe Cheval, président du SIEP du Santerre : «quand on vit dans le Santerre, on vit avec l'agriculture, il faut cohabiter».



#### Alimentation et circuits courts : les Projets Alimentaires Territoriaux

Hubert Flandres, Directeur général adjoint et directeur du pôle Attractivité du territoire à Amiens Métropole : «Amiens Métropole et la Chambre d'agriculture ont été les pionniers pour la promotion d'une alimentation saine et de proximité. Travailler avec la Chambre est une habitude et une évidence.»



## Ils témoignent

### Booster des projets de territoires sources de développement économique

François Froidure, chargé de développement à la CC2SO au sujet du projet de développement d'une production de légumes : « avec la Chambre, nous nous sommes rencontrés et répartis les rôles, avec un objectif commun : développer le territoire. »

Alain Desfosses, président de la CC2SO : « ensemble, nous sommes les mieux placés pour créer de l'attractivité et de l'activité dans notre territoire. »



### Energie, climat et PCAET

Delphine Roger, FDE80 : « nous avons proposé à la Chambre d'être partenaire et prestataire pour accompagner les territoires dans la réalisation d'un diagnostic énergie-gaz à effet de serre du secteur agricole. »



## La charte de bon voisinage dans la Somme est signée

Une charte du bien vivre ensemble dans l'espace rural a été signée le 26 novembre. C'était l'un des temps forts du colloque «Agricultures et territoires : des synergies gagnantes».

Françoise Créte, présidente de la Chambre d'agriculture, et 10 autres acteurs de la ruralité ont signé la charte de bon voisinage de la Somme, en présence de Muriel Nguyen, préfète de la Somme et de Laurent Somon, président du Conseil départemental.

Cette charte doit «répondre aux demandes sociétales de connaissance et de transparence liées à l'utilisation de produits de protection des plantes, particulièrement à proximité des lieux habités». Elle vise aussi à «favoriser le dialogue entre les habitants, les élus locaux, les collectivités locales et les agriculteurs».

«L'intérêt de la charte de bon voisinage est qu'elle soit connue de tous pour retrouver du bon sens et le plaisir de vivre ensemble», a déclaré Jean-Claude Billot, Président de l'association des maires de la Somme.

Jean-Michel Serres, vice-président du Conseil régional a précisé quant à lui : «la charte de bon voisinage doit mettre à l'abris de réglementations nationales supplémentaires qui pénaliseraient encore un peu plus l'économie de cette région».



Les acteurs de la ruralité de la Somme signent la Charte de bon voisinage. La charte peut être consultée sur [somme.chambre-agriculture.fr](http://somme.chambre-agriculture.fr)

# Lubrizol : aux côtés des agriculteurs impactés

Le 26 septembre se déclarait un incendie au sein de l'usine Lubrizol à Rouen. Un accident lourd de conséquences pour les activités agricoles dans les communes impactées. La Chambre d'agriculture a tout de suite mobilisé ses équipes pour informer et accompagner les agriculteurs concernés.

Dès l'annonce de l'incendie de l'usine Lubrizol, la Chambre d'agriculture a mis en place une cellule de crise. Avec les services de l'Etat, elle a relayé, auprès des agriculteurs des 39 communes concernées, toutes les informations concernant les restrictions de production définies dans les différents arrêtés préfectoraux. Les conseillers de la Chambre d'agriculture ont rencontré une cinquantaine d'éleveurs laitiers, maraîchers et producteurs d'œufs. L'objectif était d'aider ces agriculteurs particulièrement touchés à évaluer les pertes subies et à préparer leur demande d'indemnisation. Avec les OPA, la Chambre d'agriculture a préparé un barème d'évaluation des préjudices. Elle s'est aussi rapprochée des agriculteurs pour s'assurer que tous avaient pu établir leur déclaration dont la date limite de dépôt était fixée au 15 décembre 2019. La Chambre d'agriculture reste à l'écoute et à la disposition des agriculteurs pour faire face aux conséquences de cet événement.



Le 2 octobre à la demande de la préfète de la Somme, la Chambre d'agriculture a organisé une rencontre sur le terrain auprès d'éleveurs et maraîchers pour faire le point suite à l'incendie de Lubrizol.



Muriel Nguyen était accompagnée de Luc Maurer, Directeur de la DRAAF Hauts-de-France, d'Emmanuelle Clomes, directrice de la DDTM de la Somme et d'Hélène Roussel, directrice-adjointe de la DDPP de la Somme. Ils ont d'abord rencontré Hervé Drouvin, éleveur de poules pondeuses à Airaines puis des éleveurs laitiers de la commune d'Airaines rassemblés sur l'exploitation de Nathalie Poirot. Il s'en est suivi un temps d'échanges à Crouy-Saint-Pierre avec des éleveurs laitiers et des maraîchers touchés par l'arrêté de restriction sur les 39 communes. La visite s'est poursuivie chez François Delporte, maraîcher à Picquigny et enfin à la sucrerie de Roye.



## La régionalisation des Chambres d'agriculture : la position de la Somme

Lors de la Session du 17 octobre, les débats ont été animés concernant la régionalisation des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France. L'assemblée réunie à nouveau le 26 novembre a rejeté la délibération de la Chambre régionale dans les termes proposés, à savoir la fusion des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France.

Françoise Créte a rappelé que «*la Somme a toujours été pour la régionalisation pour une plus grande efficacité. Mais les modalités ne peuvent se résumer à l'étude d'un seul scénario. L'organisation qu'il faudrait adopter doit permettre aux Chambres d'agriculture de continuer à exercer leurs missions dans la proximité des agriculteurs et des territoires.*».



# L'agriculture de conservation fait son chemin en terres picardes

L'agriculture de conservation positionne le sol comme milieu vivant et vise le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols. De plus en plus d'agriculteurs s'intéressent aux pratiques alternatives associées, en particulier le semis direct et les couverts permanents ou semi-permanents. Zoom sur les actions mises en place par la Chambre d'agriculture.

Il y a près d'un an, la Chambre d'agriculture de la Somme s'est engagée à renforcer ses actions pour le développement de l'agriculture de conservation et la fertilité des sols. Au travers de ce dossier, vous trouverez les premiers résultats de nos actions de terrain et les dynamiques engagées avec les agriculteurs investis à nos côtés pour des sols vivants.

## Agriculture de conservation : les premiers retours techniques

Les expérimentations menées par la Chambre d'agriculture de la Somme, en essais annuels ou sur des systèmes pluriannuels (rotation avec betterave et céréales sur la Ferme 3.0), confortent des résultats obtenus par ailleurs :

- le potentiel de rendement n'est pas impacté pour le blé et le lin dans un système en couvert permanent (essais lin 2018 et blé 2019),
- le risque adventices est plus prégnant dans un système en semis direct, notamment pour les vivaces,
- peu d'effets significatifs sont notés sur les bioagresseurs, à l'exception des limaces qui sont plus présentes et des mulots à surveiller dans certaines situations,
- le semis direct, en l'absence de bouleversement des horizons et en concentrant la matière organique en surface, favorise les populations de vers de terre,
- les techniques d'implantation sans travail du sol sont encore difficiles à maîtriser pour la betterave, mais le strip-till (travail uniquement sur la ligne de semis) semble prometteur,
- en pommes de terre, les techniques de prébuttage d'automne et de plantes compagnes doivent encore être affinées, notam-



Parcelle de l'essai prébuttes d'automne en pomme de terre avant et après destruction du couvert.

ment sur les effets quant à la qualité de la récolte.

Depuis 2 ans, la Chambre d'agriculture de la Somme mène un travail de recensement et d'explication des indicateurs de la vie biologique des sols via différents tests et analyses, dans l'objectif de construire des repères utiles aux agriculteurs. Ce travail est en cours de formalisation avec les autres Chambres d'agriculture des Hauts-de-France et Agro-Transferts Ressources et Territoires.

## Les groupes «Sols vivants»

La mise en place de ces pratiques innovantes implique une transition complexe et avec des connaissances à se réapproprier dans son propre contexte. Pour y parvenir, la Chambre d'agriculture accompagne des agriculteurs motivés dans le cadre de dynamiques collectives.

Il s'agit des quatre collectifs «Sols vivants» lancés à l'automne 2018 dans une première phase d'émergence.

Avec l'appui des Agences de l'eau et de l'Etat, nos conseillers animent ces groupes de 6 à 12 agriculteurs. Ils construisent ainsi une culture commune et avancent dans un projet de transition plus globale, qui pourra se formaliser dans un Groupement d'Intérêt Ecologique et Economique (GIEE).

En 2019, ces collectifs ont fait le point sur leurs pratiques actuelles vis-à-vis de l'agroécologie, participé à plusieurs manifestations organisées par des partenaires locaux, croisé leurs réflexions lors de réunions d'échange et autour des premiers essais ou travaux in situ, de tours de plaine, de formations.

## Les démonstrations et actions de sensibilisation

En 2019, la Chambre d'agriculture a organisé ou participé à différentes démonstrations de matériels et techniques qui ont réuni plus de 500 visiteurs, dont une majorité d'agriculteurs :

- Miannay le 20 août : semis de couverts avec différents matériels de semis direct et semoirs d'agriculteurs,

- Pont-de-Metz le 2 octobre : semis de blé dans un couvert développé avec des matériels de semis direct, profil de sol,

- Epléssier-Rozainvillers le 19 novembre en partenariat avec le Paraclet : destruction mécanique et semis direct dans différents couverts, profils de sols et conférence sur le rôle des couverts,

- Miannay le 10 décembre : destruction mécanique de couverts avec différents matériels.

Elle a également proposé cet hiver des projections du film documentaire «*Bienvenue les Vers de Terre*» et diffusé largement une publication sur les principales références sur les couverts d'interculture.

Enfin elle a organisé plusieurs formations sur l'implantation et la gestion des couverts en agriculture de conservation.

Contact : **Philippe Touchais** - 03 22 33 69 78



Vue aérienne de la démonstration de semis direct à Pont-de-Metz le 2 octobre.

## Le regard de Sarah Singla sur nos actions

Ingénieure agronome, Sarah Singla est installée depuis 2008 sur une ferme en agriculture de conservation des sols (ACS) dans l'Aveyron. Impliquée dans son territoire au travers de l'association *Clé de Sols*, elle est également très active au sein de différents réseaux nationaux pour la communication sur l'ACS et intervient régulièrement en formation et conférences.

De passage dans la Somme, la Chambre d'agriculture avait convié Sarah Singla à échanger avec nos équipes d'ingénieurs-conseils, nos élus et les agriculteurs engagés dans les collectifs Sols vivants. Elle nous a livré quelques leçons, souvent imagées, pour améliorer durablement la fertilité des sols.

*«Restons humbles face à la nature. Nous ne connaissons encore que peu de choses sur l'univers des microorganismes. Avant de vouloir ajouter des superbactéries à votre sol, essayez déjà d'améliorer le gîte et le couvert pour celles que vous accueillez».*

*«Pour aller vers des sols vivants, c'est comme faire de la bonne cuisine. Il faut travailler des plats variés pour une alimentation équilibrée, notamment sur le rapport carbone / azote. On ne mange pas des gratins de pâtes tous les jours...»*

*«L'agriculture de conservation est adaptable à tout type de sol et toute production végétale dès lors que l'on ne cherche pas à faire des copier-coller. Il y a des principes à connaître et des exemples pour s'inspirer mais chaque agriculteur doit construire sa propre transition.»*



Agriculteurs d'un groupe Sols vivants à l'étude d'une fosse pédologique.



## Les Rendez-vous pro : les premiers pas vers vos projets

Deux rendez-vous pro de la diversification ont été organisés en novembre par le service filières courtes et agritourisme. Au programme, le développement d'activités agro-touristiques et la création d'un magasin de producteurs. Petit cours de rattrapage !



Marine Delmotte et Delphine Mourette.

### L'agritourisme, un bon plan ?

Le Rendez-vous pro « Découvrir les opportunités de développement en agritourisme dans la Somme » organisé a eu lieu le 4 novembre. La destination Somme ne manque pas d'atouts et une nouvelle clientèle émergente en quête de calme et de ressourcement est à la recherche d'expériences authentiques, de séjours et d'activités plus responsables et durables. Le rendez-vous a permis de présenter à une dizaine de participants enthousiastes les clés indispensables pour créer ou développer une activité d'accueil à la ferme et de valorisation des produits.

Marine Delmotte et Anne Catteau ont ainsi présenté l'accompagnement qu'elles proposent dans le cadre d'un projet touristique. Zoom aussi sur la marque « Bienvenue à la ferme » en Hauts-de-France avec 169 adhérents s'inscrivant dans le *Mangez fermier* et 119 proposant le *Vivez fermier* avec des activités telles que des hébergements, des repas, des visites de découverte, ...

Delphine Mourette, de Somme tourisme, a aussi présenté un état des lieux des offres en agritourismes dans la Somme et les opportunités de développement.

### Créer un magasin de producteurs

Alexandre Barbet a réuni le 28 novembre 15 personnes autour du thème de la mise en place d'un magasin de producteurs. Ces points de vente et de commercialisation, quelles que soient leur forme juridique et leur organisation, représentent une part de plus en plus importante dans les projets de diversification des exploitations agricoles. Ils facilitent les contacts en créant des liens directs avec les clients et permettent de démultiplier les ventes. Agriculteurs, représentants de collectivités et étudiants ont ainsi pu être renseignés sur les étapes de mise en place d'un seul et même lieu permettant de s'approvisionner en une large gamme de produits locaux.

Rémi Degrendel, maraîcher à Cappy et associé-fondateur du magasin *Esprit Fermier* de Glisy, a fait part de son expérience et également de l'importance qu'il accorde au collectif pour mener à bien ce type de projet.



### Vous êtes agriculteur ou collectivité ?

La Chambre d'agriculture vous accompagne tout au long de la mise en place d'un magasin de producteurs : de l'émergence à l'ouverture, en passant par la structuration du collectif d'agriculteurs, l'organisation de formations ajustées et la recherche de financements. Point info Diversification, contact : Marine Delmotte au 03 22 33 64 59, [m.delmotte@somme.chambagri.fr](mailto:m.delmotte@somme.chambagri.fr).

### Pour faire avancer votre projet

Les Rendez-vous pro sont organisés toute l'année. Ils sont destinés aux porteurs de projet souhaitant créer une activité de diversification. Le temps d'une demi-journée, une thématique spécifique est abordée, l'objectif étant de privilégier les échanges, d'apporter des éléments techniques et réglementaires. Retrouvez l'agenda 2020 sur [hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr) ou en contactant Marine Delmotte au Point info Diversification, 03 22 33 64 59, [m.delmotte@somme.chambagri.fr](mailto:m.delmotte@somme.chambagri.fr).

## Il y a un début à tout !

Festival de nouveautés dans la Somme autour de Bienvenue à la ferme, approlocal.fr et des produits locaux. Retour sur trois événements.



De gauche à droite : Rémi Degrendel, Laurent Somon, Alain Gest, Jean-Michel Serres, Fanny Ruin, Françoise Créte et Guy Penaud inaugurent Esprit Fermier.

### Esprit fermier : le premier point de vente collectif inauguré à Glisy

**Le premier magasin collectif de producteurs Esprit fermier a officiellement été inauguré à Glisy le mercredi 9 octobre.**

Le ruban a été coupé par Rémi Degrendel, représentant les 12 associés du magasin, Françoise Créte, Présidente de la Chambre d'agriculture de la Somme et les partenaires du projet : Guy Penaud, maire de Glisy, Alain Gest, Président d'Amiens Métropole, Laurent Somon, Président du Conseil départemental de la Somme, Jean-Michel Serres, vice-président de la Région Hauts-de-France et Fanny Ruin-Mercier,

Présidente de la Chambre de commerce et d'industrie Amiens-Picardie.

Françoise Créte a rappelé toute l'implication de la Chambre d'agriculture de la Somme dans ce projet à la fois dans l'animation du groupe et dans sa prise de participation financier dans le projet. «*Le rôle de la Chambre d'agriculture est d'aider les projets innovants et exemplaires à voir le jour*», a rappelé la Présidente.

Contact : **Alexandre Barbet**  
03 22 33 64 58



Les associés d'Esprit fermier.

### Au menu de Bienvenue rando à la ferme : un bol d'air et une assiette de produits de la ferme

**Le dimanche 8 septembre plus de 150 participants de tous âges (et de tous poils !) se sont retrouvés un peu avant 9 h du matin à Cappy pour le départ de la 1<sup>ère</sup> «Bienvenue rando à la ferme».**

A la manoeuvre, Mathilde Degrendel de la Cueillette de Cappy et Anne Catteau, animatrice du réseau Bienvenue à la ferme à la Chambre d'agriculture. Elles étaient assistées des adhérents du réseau mais aussi de bénévoles.

Le concept et le programme ont séduit les participants : une balade conviviale entre patrimoine et agriculture. Le parcours de 10 km, au départ de l'église de Cappy à la montage de Frise, était jalonné d'arrêts agri-culturels et gourmands. Merci notamment à Pauline de l'office de tourisme d'Albert qui a fait découvrir le patrimoine des collines et à Alice Capelle qui a concocté une séance zen en pleine nature.

Contact : **Anne Catteau** - 03 22 33 69 83



Les randonneurs écoutent avec attention Simon Catteau expliquer la culture de la betterave.

### Premier Rendez-vous MANGEZ local au restaurant d'entreprise de la Croix rompue à Amiens

Les produits locaux se sont invités dans le restaurant d'entreprise Eurest du Crédit Agricole Brie Picardie lors des «rendez-vous MANGEZ local» le mardi 1er octobre, une initiative de la Chambre d'agriculture avec les producteurs Bienvenue à la ferme/Terroirs Hauts-de-France et approlocal.fr. C'est Annie Chevallier, de La grange à grains d'Esmerly-Hallon, qui faisait le show avec ses lentilles et graines de lin picardes. Les convives ont pu profiter également des pommes et des poires des vergers du Domaine de Moismont. Un rendez-vous est programmé une fois par trimestre.



## Canal Seine-Nord Europe : l'état confirme son engagement financier

C'est à l'occasion de la visite du Président de la République dans la Somme à Nesle, le 22 novembre que la convention de financement définitive du Canal Seine-Nord Europe a été signée entre l'Etat, les collectivités et la Commission Européenne.



Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics et Elisabeth Borne, ministre de la Transition Ecologique et Solidaire signent la convention de financement du canal.

La construction du CSNE, déclaré d'utilité publique le 11 septembre 2008 est désormais engagée dans un processus «irréversible» selon Elisabeth Borne, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire. La convention de financement sécurise l'engagement financier de l'Etat à hauteur d'1,1 milliard d'euros. Le Conseil régional des Hauts-de-France,

les départements d'Ile-de-France, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme se sont engagés à financer la même somme. A ces contributions s'ajouteront les financements de l'Union Européenne au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe. Ils sont évalués à 2 milliards d'euros correspondant à 50% du montant des études et 40% du

montant des travaux. Un emprunt d'équilibre de l'ordre de 700 millions d'euros, finalise le financement du projet et est entériné dans la convention.

### Coopération renforcée entre la SCSNE et la profession agricole

Dès 2005, VNF et la profession agricole ont convenu dans plusieurs protocoles des modalités d'actions, de travaux, d'indemnités ou de financements nécessaires à la construction du Canal Seine-Nord Europe. La signature d'une convention-cadre de partenariat avec la profession agricole est programmée début 2020.

Elle a pour objectif de :

- réaffirmer les grands principes contenus dans les différents protocoles et la reprise des droits, obligations et engagements de VNF figurant dans les différents protocoles par la Société du Canal Seine-Nord Europe
- revisiter certaines modalités d'application des protocoles telles que la mise en œuvre du fonds de maintien du potentiel économique agricole du territoire impacté par le projet,
- élargir le partenariat existant en inscrivant la profession agricole dans la démarche «grand chantier» initiée par le Préfet des Hauts-de-France.

Contact : Yannick DECOSTER  
03 22 33 69 04



Le Président de la République a assisté à la signature de la convention.



Crédits photos : © SCNSE et © Ministère de l'Action et des Comptes Publics.

Retrouvez toute l'actualité sur le classement des terres et la consultation publique du 13 janvier au 14 février 2020 sur : [hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/CNSE](http://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/CNSE).

## Transmission : il faut y penser maintenant !

Une transmission se prépare autant qu'une installation. Le Point Accueil Installation-Transmission accompagne le cédant pas à pas dans la cession de son exploitation pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.

Dans les Hauts-de-France, la pyramide des âges annonce 1 000 départs par an dans les 5 années à venir. Quelle que soit la raison de la transmission, il s'agit d'un projet d'entreprise à mener comme les autres projets d'une carrière agricole. Les aspects juridiques, fiscaux, sociaux, réglementaires et humains sont à aborder, et il n'est jamais trop tôt ! Toute la réussite de ce projet est centrée sur la volonté du cédant, autour de laquelle gravitent les points clés à surveiller : le maintien de l'exploitation dans un bon état de transmissibilité, un prix cohérent, un financement adapté, un transfert de savoir-faire efficace et l'accueil préparé du repreneur, un accompagnement efficient et ciblé.



### Check-list : est-ce que je suis prêt pour transmettre ?

|   |                              |                              |
|---|------------------------------|------------------------------|
| J'ai retourné ma DICA (Déclaration d'Intention de Cessation de l'Activité agricole) à la Chambre d'agriculture.   | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| J'ai pris rendez-vous avec la conseillère en protection sociale de la MSA.  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Je sais qui va reprendre la ferme.  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Je maintiens mon activité agricole à l'optimum  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| J'ai en tête un planning  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| J'ai des projets pour «après», mon nouveau départ !   | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| J'ai suivi une formation et/ou je suis accompagné par mon conseiller  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| J'ai fait une évaluation de mon exploitation ou des parts sociales  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Si vous avez répondu «non» à une des questions, vous pouvez prendre contact avec le PAIT de la Somme - Chambre d'agriculture de la Somme - 03 22 33 69 87 |                              |                              |

### Premier contact avec le PAIT Somme

Le Point Accueil Installation-Transmission informe et accompagne le cédant pour son projet de transmission. Lors d'un rendez-vous d'information ou pour une étude plus complète, la confidentialité est assurée. S'il a des difficultés à trouver un repreneur, c'est parfois le cas dans les activités de vente directe, transformation, tourisme,...le Répertoire Départ Installation est un outil anonyme qui peut aider à communiquer sur l'offre.

### Un programme spécial pour l'ouest du département

Une attention particulière est portée sur le maintien de l'élevage sur l'ouest du département. C'est pourquoi un programme d'accompagnement renforcé sera proposé aux agriculteurs de l'arrondissement d'Abbeville en 2020 : formation «à la carte», sensibilisation, visites. Avec le financement complémentaire de l'Etat (ATEC).

Contacts : **Isabelle ASLAHE** - 03 22 33 69 87  
et **Anne HOTTE** - 03 22 33 69 27



Demandez votre guide conseil au 03 22 33 69 87

# Se former avec la Chambre d'agriculture : it's great, isn't it ?\*

La formation «**Communiquer en anglais avec sa clientèle étrangère**», proposée par la Chambre d'agriculture et sa marque Bienvenue à la ferme en collaboration avec le Centre linguistique d'Interfor d'Amiens s'est déroulée dans une ambiance «**very friendly\*\***».

Que dire ? Ce sont les agris qui en parlent le mieux : «*une façon originale d'apprendre*», «*super expérience*», «*j'ai aimé cette forme de pédagogie*», «*des années que je souhaitais me perfectionner, j'ai enfin progressé*», «*le formateur s'est très vite adapté à nos besoins*», «*un plaisir de venir à chaque session*», «*dans ma tête, j'essaie maintenant de parler en anglais !*».

Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : 100 % des participants vous recommandent cette formation et en redemandent ! De beaux projets pour 2020 : une immersion dans la campagne anglaise.

De quoi donner envie aux touristes de venir sur nos fermes et à nos exploitants de valoriser leur savoir-faire.

\* C'est formidable, n'est-ce pas ?

\*\* Très amicale



Pour ne plus avoir peur de parler anglais, quoi de mieux que préparer des citrouilles d'halloween ?

Contact : Anne CATTEAU - 03 22 33 69 83

## Gagner du temps en formation avec la FMD

«**FMD**». C'est un acronyme que vous allez rencontrer de plus en plus souvent. Il signifie «**formation mixte digitale**». Explications.

Derrière ces trois lettres se cache un concept finalement assez simple. Il s'agit de mixer des temps de formation en présentiel avec des temps de formation à distance, chez vous - ou ailleurs - délivrée en ligne.

Ces formations présentent plusieurs avantages. Le volet «*terrain*» permet de garder le contact, d'échanger avec des formateurs, des spécialistes et d'autres agriculteurs. Le volet «*à distance*» permet d'adapter les apprentissages au rythme et à l'emploi du temps de chacun. La Chambre d'agriculture propose désormais ce type de formations.

«*Notre objectif est de faciliter l'accès à la formation pour les agriculteurs et salariés agricoles*, explique Anne Hotte, responsable de la formation. *Nos stagiaires sont toujours ravis de leur formation. Cela leur permet de prendre un peu de recul par rapport à leur quotidien et de s'ouvrir à la nouveauté. Mais les emplois du temps sont serrés :*

*travaux des champs, élevage, pluriactivité... dégager du temps pour la formation n'est pas toujours facile. Les modules à distance offrent davantage de souplesse.*

Contact : Anne Hotte - 03 22 33 69 27

> **Formation «semis direct et cultures industrielles**», avec Mathilde Lheureux et Matthieu Archambeaud, formateur expert en agriculture de conservation et co-gérant d'Icosystème. Matinée en salle et après midi dehors avec le test bêche dans des parcelles avec couverts avant maïs et betterave, colza et blé semés en direct. Mais ce n'est pas fini : + 7 h de cours en ligne.



## Les formations labellisées Ecophyto ou comment renouveler son certiphyto facilement

Une nouvelle voie de renouvellement du certiphyto est mise en place, plus souple et pédagogique. Nous vous en disons plus sur ces formations labellisées Ecophyto.

Les premiers certiphyto arrivent déjà à échéance. Le certiphyto, en cours de validité bien-sûr, est une obligation légale pour pouvoir acheter des produits phytosanitaires tout comme pour les manipuler. Comme aucun rappel officiel ne sera envoyé, c'est à l'agriculteur de veiller au bon renouvellement de son certiphyto. Bien anticiper sa date de renouvellement évitera les mauvaises surprises !



Outre les deux voies classiques de renouvellement (voir encadré), une troisième voie est mise en place.

L'agriculteur pourra participer à 14 h de formations proposées et labellisée(s) « ECOPHYTO » par son centre de formation (la Chambre d'agriculture par exemple !). Ces 14 h de formation pourront être réalisées en une ou plusieurs sessions dans un délai de trois ans avant l'échéance du certificat. Ces formations porteront sur la maîtrise et le raisonnement des applications phytosanitaires ainsi que sur les méthodes alternatives ou sur l'agronomie.

Pour finaliser le renouvellement, l'agriculteur devra simplement suivre une session complémentaire à distance via internet (e-learning) de 1,5 à 2 h portant sur la protection de la santé des utilisateurs, la réglementation et l'environnement.

Dans cet objectif, nombre de formations en productions végétales proposées par la Chambre d'agriculture de la Somme et qui répondent aux exigences de labellisation pourront contribuer au renouvellement du certiphyto.

Si l'échéance de votre certiphyto est pour bientôt, c'est le mo-

ment d'établir votre plan de formation sur l'hiver prochain. Pour cela repérez notre logo «Je renouvelle mon Certiphyto».

Contact : **Hervé Georges** - 03 22 20 67 32

### 2 autres voies pour renouveler son certiphyto

> **Participer à une journée de formation «Certiphyto».**  
Le financement est à la charge du participant.

> **Réussir un test QCM** (questionnaire à choix multiple) à réaliser via une application internet lors de sessions collectives. Le seuil de réussite est fixé à 15 bonnes réponses sur les 30 questions posées. En cas d'échec à ce QCM, le candidat devra repasser un certiphyto primo, soit deux jours de formation.

### Prochaines formations labellisées Ecophyto

- **Se lancer en agriculture de conservation des sols fin janvier 2020.**
- **Dés herbage durable : combiner tous les leviers techniques pour retrouver des parcelles propres du 27 février au 5 mars 2020.**

Pour plus d'informations : Sandrine Evain au 03 22 33 64 52.

### Prochaine formation

■ **Gagner du temps au bureau**

**4 février 2020 à Villers-Bocage**

- faire le bilan de son organisation,
- prendre de bonnes habitudes dans la gestion des documents,
- organiser son bureau : modes de rangement, mobilier et principes d'ergonomie,
- les échanges avec son associé,
- savoir archiver et jeter,
- s'organiser avec les outils informatiques.

Pour plus d'informations : Sandrine Evain au 03 22 93 51 20.



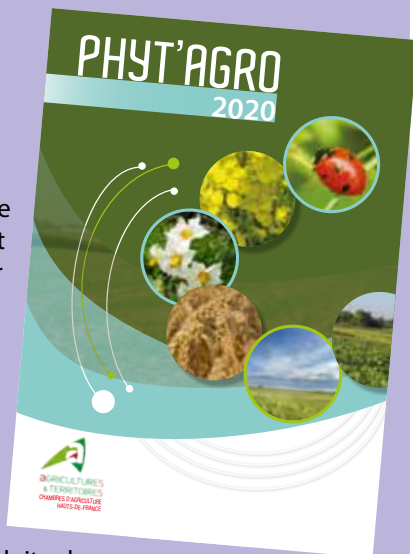
**Vous pouvez consulter le nouveau catalogue sur : [www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/seformer](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/seformer) + de 200 offres de stages !**

## Phytagro 2020 : le nouveau cru

Les Chambres d'agriculture de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne viennent d'éditer le Phytagro 2020. Plus de 140 pages de conseils variétés, désherbage, fongicides et insecticides... pour les cultures et fourrages : blé, orge, betterave, maïs, colza, pommes de terre, légumes, lin... Une mine d'informations pour la conduite de vos cultures !

Le Phytagro est inclus dans les formules de suivi technique de la Chambre d'agriculture.

Vous n'êtes pas encore client ? Contactez-nous vite pour profiter de ce document. Il existe aussi une version «bas-volume». Contact : Mathilde Lheureux - 03 22 93 51 25



# ACTUALITÉS

## Valorisons, l'essentiel de la diversification

Vous êtes diversifié ? Ce bulletin va vous intéresser. Pour recevoir gratuitement ce document, contactez Laurence Villeret au 03 22 33 69 88. Vous pouvez aussi le télécharger sur [hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr)



## JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE L'ÉLEVAGE

# Vos effluents d'élevage ont de la valeur !

## 9 janvier 2020

salle des fêtes  
à Saint-Riquier



Mes

# sat'images

Un nouveau service pour **piloter**  
et **moduler** vos fertilisations azotées

BLÉ



Augmenter le potentiel  
de rendement en limitant  
le risque de verse  
Optimiser le taux  
de protéines

COLZA



Optimiser  
la fertilisation  
azotée